

DEC183257DAJ

Décision portant nomination de M. André Le Bivic aux fonctions de directeur de l'Institut des Sciences Biologiques (INSB)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC112849DAJ du 21 décembre 2011 portant nomination de M. André Le Bivic aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut des Sciences Biologiques ;

Sur proposition du Directeur général délégué à la science ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – Il est mis fin aux fonctions de M. André Le Bivic, délégué scientifique en charge du programme Atip-Avenir et des conférences Jacques Monod, auprès de l'Institut des Sciences Biologiques, au 31 janvier 2019.

Art. 2. – A compter du 1^{er} février 2019, M. André Le Bivic, directeur de recherche, est nommé aux fonctions de directeur de l'Institut des Sciences Biologiques, en remplacement de Mme Catherine Jessus appelée à d'autres fonctions.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 10 janvier 2019

Le président - directeur général

Antoine Petit



Le président-directeur général

www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13